



Rhône-Alpes ^{Région}

EMPLOI ET FORMATION EN ARDECHE

**L'Etat, la Région et les partenaires sociaux
au plus près des besoins des citoyens et des
entreprises**

**Conférence départementale Economie Emploi Formation,
Mercredi 27 février 2013, Privas**

DOSSIER DE PRESSE

CONTACTS PRESSE :

Région Rhône-Alpes :
Magalie FARGEIX – 04 26 73 60 32 – 06 32 88 47 59 - mfargeix@rhonealpes.fr

Préfecture de l'Ardèche :
SDCI - 04 75 66 50 16 ou 50 09 – pref-communication@ardeche.gouv.fr

LA CONFERENCE DEPARTEMENTALE ECONOMIE EMPLOI FORMATION

En 2011, l'Etat, la Région Rhône-Alpes et les partenaires sociaux ont signé un protocole pour **territorialiser leurs politiques emploi et formation** dans le but d'intervenir de façon coordonnée et au plus près des besoins des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises.

Ce protocole renforce la coordination des signataires en faveur du développement économique, de l'emploi et des qualifications.

Dans ce cadre, une conférence départementale réunit chaque année les acteurs impliqués. L'objectif de cette réunion est de partager une vision du territoire, de ses enjeux et des axes prioritaires pour le département et de définir collectivement des priorités d'action.

Tout comme l'Etat et les partenaires sociaux, la Région a réaffirmé en février 2011 l'importance d'une articulation renforcée des politiques de développement économique, d'emploi et de formation. La question de la pertinence de l'échelle départementale a souvent été évoquée, permettant notamment une expression syndicale plus forte.

En Ardèche, l'Etat - représenté par **Dominique LACROIX**, Préfet de l'Ardèche - **et la Région** - représentée par **Christiane PUTHOD**, Vice-présidente déléguée à l'emploi, au dialogue social, à l'innovation sociale et aux contrats territoriaux emploi formation, **ont décidé de réunir la conférence départementale Economie Emploi Formation le mercredi 27 Février 2013**, en présence d'**Hervé SAULIGNAC**, Président du **Conseil Général de l'Ardèche**.

Cette conférence réunit les partenaires sociaux, le service public de l'emploi, le Conseil général, les agglomérations et les autres collectivités au travers des contrats de développement durable Rhône-Alpes (CDDRA).

LA TERRITORIALISATION, UNE DEMARCHE CONCERTEE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION EN RHONE-ALPES

L'Etat, la Région Rhône-Alpes et les partenaires sociaux agissent ensemble sur 27 périmètres géographiques de la région - dénommées Zones Territoriales Emploi – Formation (ZTEF).

Ainsi, sur chacun de ces territoires travaillent deux instances de concertation co-pilotées par l'Etat et la Région :

- un **Comité stratégique** du territoire pour l'emploi et la formation (réunion bi annuelle)

Rôle : partager un diagnostic sur la situation économique et sociale du territoire, définir des priorités d'actions communes, formuler des avis sur les projets des CDDRA, valider et optimiser les subventions régionales

Composition : Région (élu pilote du CTEF et rapporteur du CDDRA), Etat (sous-préfet d'arrondissement et UT DIRECCTE), partenaires sociaux, élus locaux (chef de projet CDDRA, agglomération, conseillers généraux)

- un **Comité technique opérationnel** (réunion mensuelle)

Rôle : proposer, mettre en œuvre le plan d'actions

Composition : Région (élu pilote du CTEF), Etat (sous-préfet d'arrondissement et UT DIRECCTE), animateurs des CDDRA, acteurs locaux de l'emploi et de la formation (Pôle Emploi, Missions locales, chambres consulaires, OPCA1, MIFE...)

Chaque territoire se construit autour de 3 étapes clés :

- un **diagnostic partagé** qui identifie les enjeux du territoire en matière d'emploi et de formation
- une **stratégie** qui dégage les objectifs et le projet du territoire
- un **plan d'actions** annuel qui répartit les responsabilités dans la mise en œuvre des actions et la mobilisation des moyens financiers

Les enjeux identifiés par les 3 comités stratégiques pour l'emploi et la formation en Ardèche :

► ARDECHE VERTE

- + Soutenir et développer l'accès et le maintien dans l'emploi des publics les plus fragilisés
 - Pour les jeunes : mobilisation des emplois d'avenir, lutte contre le décrochage scolaire, développement de l'alternance
 - Pour les salariés : plateforme de sécurisation des parcours, accès à la VAE
- + Pérenniser et développer l'activité économique et l'émergence de nouveaux gisements d'emplois :
 - pérenniser les structures d'insertion par l'activité économique,

- développer l'économie sociale et solidaire et les stratégies de filières,
- soutenir la création et reprise d'activité et les filières
- accompagner le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans les entreprises du territoire

► DROME ARDECHE CENTRE

- + Soutenir les filières émergentes, le développement et l'attractivité des filières économiques :
 - soutien au secteur de l'aide à domicile,
 - attractivité des métiers de l'Industrie agroalimentaire (IAA),
 - soutien à la création d'activité
- + Mutualisation des ressources humaines dans les TPE/PME : création d'un groupement d'employeur
- + Améliorer la coordination des actions en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi, en particulier pour la mobilité des demandeurs d'emploi
- + Renforcement du lien entre l'économie et l'emploi, en particulier pour adapter les formations aux besoins des entreprises

► ARDECHE MERIDIONALE

- + Accompagner les entreprises et les mutations du territoire, en lien avec l'Espace de Restitution de la Grotte Chauvet – Pont d'Arc :
 - travailler à l'étalement de la saison touristique,
 - lier l'économie productive à l'économie touristique,
 - accompagner la réflexion de gestion prévisionnelle des compétences
 - mise en place de formations adaptées aux besoins des entreprises,...
- + Faciliter le maintien et le développement d'activité en favorisant la transmission et la reprise d'entreprises
- + Favoriser l'insertion et le retour à l'emploi : sécurisation des parcours des salariés via la plateforme de sécurisation des parcours, maintenir des offres d'insertion diversifiées, développer les clauses sociales et environnementales
- + Permettre l'amélioration des compétences et l'accès à la formation : accès à l'information sur la formation, lutte contre le décrochage scolaire et pour le rattrapage en formation

Dans ce cadre partenarial, la Région soutient sur chaque territoire **une structure d'animation** (CDDRA, syndicat mixte, Maison de l'emploi et de la formation,...) pour mettre en œuvre la démarche Contrats Territorial Emploi Formation (CTEF).

De plus, **la Région alloue annuellement une enveloppe financière à chaque CTEF** (40,2 M€ en 2013).

Ainsi, chaque année, **près de 20 000 Rhônalpins bénéficient d'un accompagnement grâce aux CTEF.**

Le département de l'Ardèche compte 3 ZTEF :

► **Ardèche Verte**

- + Elu régional pilote : Valérie MALAVIEILLE
- + Pilote pour le service public de l'emploi : Michel CRECHET, sous-préfet de l'arrondissement de Tournon-sur-Rhône
- + Structure d'animation CTEF : Syndicat mixte Ardèche Verte (Claudine Ménétrieux)
- + animateur territorial Direccte : Valérie MOREL
- + Financement régional pour 2013 : 742 000 €

► **Drôme Ardèche Centre**

- + Elu régional pilote : Jean-Michel CREISSON
- + Pilote pour le service public de l'emploi : Denis MAUVAIS, secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche, sous-préfet de l'arrondissement de Privas et Charlotte LECA, secrétaire général de la préfecture de la Drôme, sous-préfet de l'arrondissement de Valence
- + Structure d'animation CTEF: Valence Agglomération Sud Rhône Alpes (Myriam JENDOUBI)
- + animateur territorial Direccte : Cathy CHAMPION
- + Financement régional pour 2013 : 1,7 M€

► **Ardèche Méridionale**

- + Elu régional pilote : Pascal BONNETAIN
- + Pilote pour le service public de l'emploi : Hervé DOUTEZ, sous-préfet de l'arrondissement de Largentière
- + Structure d'animation : Maison de l'Emploi et de la Formation Ardèche Méridionale (Christophe DEVENNE)
- + animateur territorial Direccte : Denis ROTIVAL
- + Financement régional pour 2013 : 1,3 M €

LE BILAN 2011 DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION EN ARDECHE

► L'ACTION EN ARDECHE

En 2011, **plus de 1 000 personnes** ont été accompagnées grâce aux CTEF en Ardèche (inclus la partie drômoise du CTEF Drôme Ardèche Centre) :

- + **503 jeunes et demandeurs d'emploi** en difficulté ont bénéficié d'une **formation longue sur les savoirs de bases** afin de préparer une orientation et une insertion professionnelle (*Action Orientation Formation*)
- + **146 personnes** ont bénéficié d'une **formation qualifiante** (*convention individuelle*)
- + **176 jeunes** ont pu analyser leurs **compétences professionnelles** et personnelles afin de définir leur projet (*Prestations Bilans Jeunes*)
- + **320 jeunes** ont **découvert un métier**, une entreprise ou un poste de travail à travers un stage en entreprise (*Mini stages*)
- + **80 jeunes** se sont mis **en situation professionnelle en entreprise** afin d'acquérir une expérience et confirmer leur projet via des stages longs accompagnés de formation (*Stage d'Expérience Professionnelle*).

La Région a consacré 237 000 € au soutien de projets en Ardèche en 2012 (*Initiatives Locales*) pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi tels que :

- + des actions d'accompagnement vers l'emploi,
- + des aides à la mobilité,
- + des études sur l'emploi-formation.

La Région contribue aussi, dans le cadre des CTEF, au financement de l'insertion par l'activité économique. Cela permet à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion de se mettre en situation professionnelle notamment sur des activités d'utilité sociale. Cette année en Ardèche, les **Ateliers Chantiers d'Insertion** ont été soutenus à hauteur de **846 000 € en 2012**.

► LES AUTRES MOYENS MOBILISES PAR LA REGION POUR L'ARDECHE

Environ **510** demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'insertion ont accédé à une **formation certifiante ou qualifiante** de la Région leur permettant d'être formés sur un métier (*Parcours de Qualification et Certifications Professionnelles et Conventions individuelles*).

41 personnes ont pu intégrer un parcours de formation intégré qui leur permet d'aller jusqu'à la certification. Une aide à l'hébergement et à la restauration a été assurée par la Région sur cette action expérimentale (*Projet Formation Emploi*).

129 jeunes sont entrés dans l'**Ecole de la deuxième chance** Drôme Ardèche Centre pour reprendre un parcours d'accès vers la qualification et l'emploi.

La Région a mis en place des **Contrats d'aide au retour à l'emploi durable** (CARED) collectifs qui ont permis à **60 personnes** d'accéder à une insertion professionnelle durable en Ardèche.

Dans le cadre de **la promotion sociale et professionnelle**, **326 salariés ou demandeurs d'emploi** ont suivi une formation certifiante ou qualifiante par une démarche volontaire et personnelle.

En 2011, l'Ardèche comptait **1 130 apprentis** pour 2 036 places conventionnées. Le nombre d'apprentis sur le département a augmenté de 7% de 2010 à 2011 (+3,7% au niveau régional).

9 entreprises représentant 270 salariés ont pu être **accompagnées sur leurs problématiques de gestion des ressources humaines** en 2012 pour plus de 30 500€ (*Securise'Ra*).

62 entreprises ont bénéficié depuis 2009 de l'intervention d'un consultant pour faire un état des lieux de la situation de l'entreprise et formuler des préconisations adaptées pour envisager un redressement de l'activité économique et une pérennité de l'entreprise et de l'emploi (*Fond régional d'urgence volet dirigeant*).

3 entreprises ont pu être **soutenues pour l'accès au crédit** à hauteur de 180 000€ en **2011** et **2 entreprises en 2012** pour 95 000 € (*Fonds Régional pour l'Emploi en Rhône-Alpes (FRERA)* qui vise à favoriser l'accès au crédit des TPE/PME de plus de trois ans qui connaissent des difficultés de trésorerie et dont les dossiers sont estimés risqués pour les établissements bancaires en raison de leur fragilité financière).

38 entreprises ardéchoises ont participé en 2011 à l'un des programmes du **plan PME**, programme régional qui donne accès à des experts pour renforcer la performance de l'entreprise, impulser la création d'emplois et doper la croissance sur huit domaines d'action (Stratégie, Finance, Performance, Systèmes d'information, Commercial / International, Innovation, Environnement, Ressources Humaines).

L'ACTION DE L'ETAT EN FAVEUR DU DEPARTEMENT DE L'ARDÈCHE ET DE SES TERRITOIRES

L'Etat accompagne les actions et les projets développés sur chaque territoire, en mobilisant d'importants dispositifs et moyens, notamment ceux de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et de son unité territoriale.

16 M€ sont ainsi mobilisés et déclinés sur les territoires, selon 3 grands axes :

- ▶ **L'accès et le retour à l'emploi pour plus de 15 M€**, pour accompagner l'insertion des jeunes, pour financer les contrats aidés (873 CAE et 161 CIE programmés au 1^{er} semestre 2013), et pour favoriser l'insertion des travailleurs handicapés ou encore l'insertion par l'activité économique.
- ▶ **Le développement de l'emploi et de la qualification pour près de 100 000 €**, notamment par le financement du dispositif local d'accompagnement du secteur associatif, la Valorisation des Acquis de l'Expérience ou les actions de promotion de l'emploi.

Ces interventions sont complétées, sur les 3 Zones Territoriales Emploi Formation du département, par le financement d'actions de formation dans les savoirs de base, « compétences clefs », à hauteur de 215 000 €.

- ▶ **Les actions en direction des entreprises et de leurs salariés pour plus de 800 000 €**, en termes de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) et d'accompagnement des restructurations, ou en mobilisant les crédits du contrat de projets Etat / Région en direction de projets d'entreprises cofinancés.

Certains projets bénéficient également, au regard de leur périmètre d'intervention et /ou de leurs bénéficiaires, de crédits de la **politique de la ville/ACSE** ou de financements apportés via les conventions de revitalisation.

Les projets développés sur les territoires s'appuient par ailleurs sur des financements de la DIRECCTE Rhône-Alpes, notamment les actions en faveur de la compétitivité des entreprises ou de la formation des salariés.

A ces sommes, s'ajoute enfin le **financement de la formation** sur le budget Pôle emploi, pour un montant supérieur à 2 M€ en 2012, concernant des aides à la mobilité et des aides au développement des compétences, visant soit à faciliter le retour rapide à l'emploi soit à combler l'écart entre les compétences d'un demandeur d'emploi et celles requises sur un emploi.

Liste des abréviations utilisées :

<u>CAE</u> :	Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
<u>CARED</u> :	Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable
<u>CDDRA</u> :	Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes
<u>CIE</u> :	Contrat Initiative Emploi
<u>CTEF</u> :	Contrats Territoriaux Emploi Formation
<u>CUI</u> :	Contrat Unique d'Insertion
<u>DIRECCTE</u> :	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
<u>FRERA</u> :	Fonds Régional pour l'Emploi en Rhône-Alpes
<u>GPEC</u> :	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
<u>MIFE</u> :	Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi
<u>OPCA</u> :	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
<u>VAE</u> :	Validation des Acquis de l'Expérience
<u>ZTEF</u> :	Zones Territoriales Emploi Formation